

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
827^{EME} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
13 FÉVRIER 2019

PSC/PR/COMM(DCCCXXVII)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 827^{ème} réunion tenue le 13 février 2019, a adopté la décision qui suit sur l'examen et l'adoption du Concept d'opérations (CONOPs) 2018-2021 de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM):

Le Conseil,

1. **Prend note** du Concept d'opérations (CONOPs) 2018-2021 de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ainsi que des déclarations de S.E. L'Ambassadeur Hermann Immongault, Représentant permanent de la République du Gabon auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de février 2019, ainsi que par S.E. l'Ambassadeur Smail Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine;
2. **Rappelle** toutes ses décisions et prises de position antérieures sur la situation en Somalie et l'AMISOM, en particulier le communiqué [PSC/MIN/COMM.3 (DCCCVI)] adopté lors de sa 806^{ème} réunion tenue le 7 novembre 2018, le communiqué [PSC/MIN/COMM.3 (DCCLXXXII)], adopté lors de 782^{ème} réunion tenue le 27 juin 2018, et le communiqué [PSC/PR/COMM.(DCCLXIX)] adopté lors de 769^{ème} réunion tenue le 30 avril 2018. Le Conseil **rappelle en outre**, en particulier, le paragraphe 22 du communiqué de sa 782^{ème} réunion par lequel le Conseil a appelé à l'élaboration d'un nouveau concept d'opérations de l'AMISOM (CONOPs) en adéquation avec le soutien à apporter à la mise en œuvre du Plan de transition en Somalie (STP) et des activités connexes ;
3. **Salue** les progrès constants accomplis par le Gouvernement fédéral de la Somalie (GFS), y compris son engagement à créer les conditions visant à faciliter la mise en œuvre effective du Plan de transition pour la Somalie, qui constitue la base du CONOPs 2018-2021 de l'AMISOM, dans le contexte des nouveaux développements politiques dans la Corne de l'Afrique ;
4. **Félicite** la Commission et l'AMISOM pour la finalisation du CONOPs 2018-2021 de l'AMISOM, ainsi que la Mission elle-même et les pays contributeurs de troupes et de police pour les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre des tâches prioritaires définies dans le communiqué de la 782^{ème} réunion du CPS et la résolution 2431 (2018) du Conseil de sécurité des Nations unies (CSUN) en appui au STP, en vue de la reconfiguration, de la transition et du retrait de l'AMISOM;
5. **Rappelle** la décision du Conseil de sécurité des Nations unies, tel que contenue dans la résolution 2431 (2018), sur la réduction de 1.000 soldats de l'AMISOM d'ici au 28 février 2019;
6. **Souligne également** que le succès de la mise en œuvre du CONOPs 2018-2021 de l'AMISOM et du Plan de transition pour la Somalie dépendra largement de la génération effective des Forces de sécurité somaliennes requises pour assurer de manière graduelle et progressive le relai de l'AMISOM dans les responsabilités liées à la sécurité, la mise à disposition du personnel

formé et équipé requis par les pays contributeurs de troupes et de police et la disponibilité des ressources requises et prévisibles pour l'autonomie de l'AMISOM, afin de soutenir le GFS dans la mise en œuvre le STP. À cet égard, le Conseil **appelle** les Nations unies et toutes les parties prenantes à continuer de soutenir l'AMISOM et le GFS en apportant les ressources nécessaires à la mise en œuvre effective du CONOPs 2018-2021 de l'AMISOM et du STP ;

7. **Salue** les consultations et la coordination conjointes en cours entre l'AMISOM et le GFS dans le cadre du Groupe de travail UA-Somalie, afin de faciliter la mise en œuvre effective du STP et du CONOPs 2018-2021 de l'AMISOM;

8. **Rend hommage** aux pays contributeurs de troupes et de police de l'AMISOM pour les énormes sacrifices consentis, en particulier ceux qui ont payé le prix ultime pour la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la réconciliation en Somalie. Dans le même contexte, le Conseil **souhaite** un prompt rétablissement à tous les membres du personnel de l'AMISOM qui ont été blessés ;

9. **Réitère sa gratitude** aux Nations unies, à l'UE et aux autres partenaires bilatéraux pour leur soutien continu à l'AMISOM, ainsi qu'aux efforts déployés par le GFS;

10. **Adopte** le CONOPs 2018-2021 de l'AMISOM et **demande** à la Commission de faciliter sa mise en œuvre et de faire régulièrement rapport au Conseil sur les progrès accomplis;

11. **Demande également** au Président de la Commission de transmettre le présent communiqué et le CONOPs 2018 - 2021 de l'AMISOM aux membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (A3), ainsi qu'au Secrétaire général des Nations unies, pour diffusion aux membres du Conseil de sécurité en tant que documents de travail, le cas échéant;

12. **Décide** de rester activement saisi de la question.